



**Fiche d'inscription**  
**personnes habitants à plus de 50km du Touvet**  
**Activités Zumba et Stretching (1)**  
**Séance à l'unité ou carte de 10 séances**

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**E-mail :** \_\_\_\_\_

**Ville de résidence :** \_\_\_\_\_

**Activité(s) et nombre de séances : (2)**

**Zumba**

**Stretching**

**Séance à l'unité = 8€**

**Carte de 10 séances = 70€**

**Date de la séance :** \_\_\_\_\_

- ✓ Atteste habiter à plus de 50 km du Touvet.
- ✓ Atteste ne pas présenter de contre indication à la pratique d'activité cardio vasculaire du type Fitness et plus particulièrement la Zumba.
- ✓ Atteste posséder une assurance personnelle en responsabilité civile.
- ✓ Atteste posséder une assurance corporelle de type individuelle accident, ou ne pas en posséder mais connaitre et assumer pleinement les éventuelles conséquences qui découlerait d'un accident risquant de survenir à l'occasion de la pratique de cette activité.
- ✓ M'engage quoi qu'il en soit, à ne pas mettre en cause la responsabilité de l'association ou de l'animatrice en cas de blessure entraînée par l'exercice de l'activité.
- ✓ Accepte les conditions de paiement et d'utilisation des séances selon la formule choisie,
- ✓ Pour l'achat d'une carte de 10 séance, fourni à l'association une photo et un justificatif de domicile de moins de 2 mois.
- ✓ Autorise l'association à prendre toute décision médicale d'urgence nécessaire.
- ✓ M'engage à respecter le règlement intérieur du gymnase de la Communauté de Communes du Grésivaudan, ainsi que les règles propres à l'association (3).
- ✓ Reconnaît être informé que la loi n°7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente fiche d'inscription et qu'elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de l'association. (4)
- ✓ Renonce à tout droit à l'image sur les photos et vidéos qui seront prises pendant les cours et animations et qui pourront être utilisées à des fins publicitaires par l'animatrice ou par l'association.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_,  
Signature du bénéficiaire de l'essai (ou du représentant légal pour les mineurs)

*(1) Cours animée par Solange BONNAIMÉ, titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle Activité Gymnique d'Entretien et d'Expression, et Zumba Instructeur B1, B2, Gold, Step, Zumba Kids et Kids Juniors.*

*(2) Cochez les cases correspondant à votre cas.*

*(3) et notamment, utiliser des baskets propres dans l'enceinte du gymnase, ne pas amener en cours des personnes non inscrites à l'activité, etc....*

*(4) L'association s'engage à ne pas diffuser ses listings informatiques et atteste qu'elle n'utilise ces données que pour la bonne organisation des activités et animations par l'animatrice ou par l'association.*

## Conditions d'utilisation des séances

### Conditions pour bénéficier des séances à l'unité ou carte de 10 séances :

L'association privilégie les adhésions aux activités proposées de manière annuelle pour inciter les adhérents à une pratique régulière du sport.

**Les séances à l'unité et carte de 10 séances ne sont donc accessibles qu'aux personnes ne résidant pas dans un rayon kilométrique qui leur permet de venir régulièrement en cours, distance que le bureau a évalué à 50 km et plus de la commune de Le Touvet.**

### Séance à l'unité :

Le participant **paye** sa séance à l'unité au tarif en vigueur, **le jour même** de son utilisation et **signe le présent formulaire** confirmant son accord avec les modalités d'usages de la séance.

### Carte de 10 séances :

L'adhérent **paye** sa carte au tarif en vigueur **d'avance** et au plus tard, le jour de la première séance utilisée. Il signe le présent formulaire confirmant son accord avec les modalités d'usages de la séance et **fournit** à l'association **une photo et un justificatif de domicile** de moins de 2 mois, avant toute première utilisation. Si l'ensemble des documents sont fournis, l'association lui délivre le jour même, une **carte nominative avec photo, valable 2 ans à compter de la date d'achat**. Au-delà de ce délai les séances non utilisées seront perdues pour l'adhérent.

Les cartes étant nominatives, elles ne peuvent être utilisées par une autre personne que leur titulaire.

**L'adhérent devra présenter sa carte à chaque séance à l'animatrice** qui poinçonnera une case de la carte, et ce jusqu'à épuisement des cases disponibles.

L'adhérent ne pourra pas participer au cours s'il n'a pas sa carte sur lui pour la présenter à l'animatrice.